

DIAP

Dispositif Interdépartemental d'Accompagnement
Permanent - Nouvelle-Aquitaine

📍 2 rue de l'Église
23 000 GUERET

☎ Tel : 06 71 01 04 31

✉ contact.diap-gueret@alefpa.fr



Le DIAP (Dispositif Interdépartemental d'Accompagnement Permanent) accompagne des enfants, adolescents et jeunes adultes de 6 à 25 ans. Il est créé en avril 2021 pour accompagner des personnes en situation complexe (« multi-cases »), relevant de plusieurs champs d'intervention social, médico-social, sanitaire et/ou judiciaire.

Il apporte un lieu d'hébergement fixe, permettant à chaque partenaire de reprendre sa place et sa mission, et venant soutenir les accueils de la protection de l'enfance.

Les jeunes sont orientés par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) et peuvent bénéficier d'un suivi de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), dans une optique d'accès à l'autonomie, au logement et à l'inclusion sociale.

La prise en charge est mise en œuvre par une équipe interdisciplinaire composée d'éducateurs, de thérapeutes, et de services généraux.

Le DIAP combine un micro-hébergement de 4 places pour les personnes les moins autonomes, 8 hébergements semi-autonomes dont 5 logements d'intermédiation locative (IML) et 12 places en équipe mobile ressource intervenant sur les différents lieux de vie des personnes.

Il est sous-tendu par le programme québécois NEXUS ciblant les personnes souffrant de déficiences intellectuelles légères, de troubles du comportement et de troubles du spectre autistique. Ce programme se décline en 7 actions : présence d'une équipe dédiée et stratification des rôles ; utilisation d'un système de points auprès du jeune ; utilisation d'un rapport quotidien des comportements ; suivi hebdomadaire du jeune en situation réelle ; suivi familial ; soutien aux familles d'accueil ; liens avec le milieu scolaire.



Partenaires

Caractéristiques de l'établissement



**Public
accueilli**

- Enfants/ados de 6 à 25 ans avec
- Déficience intellectuelle légère
- Trouble du spectre autistique
- Troubles du comportement et de la conduite



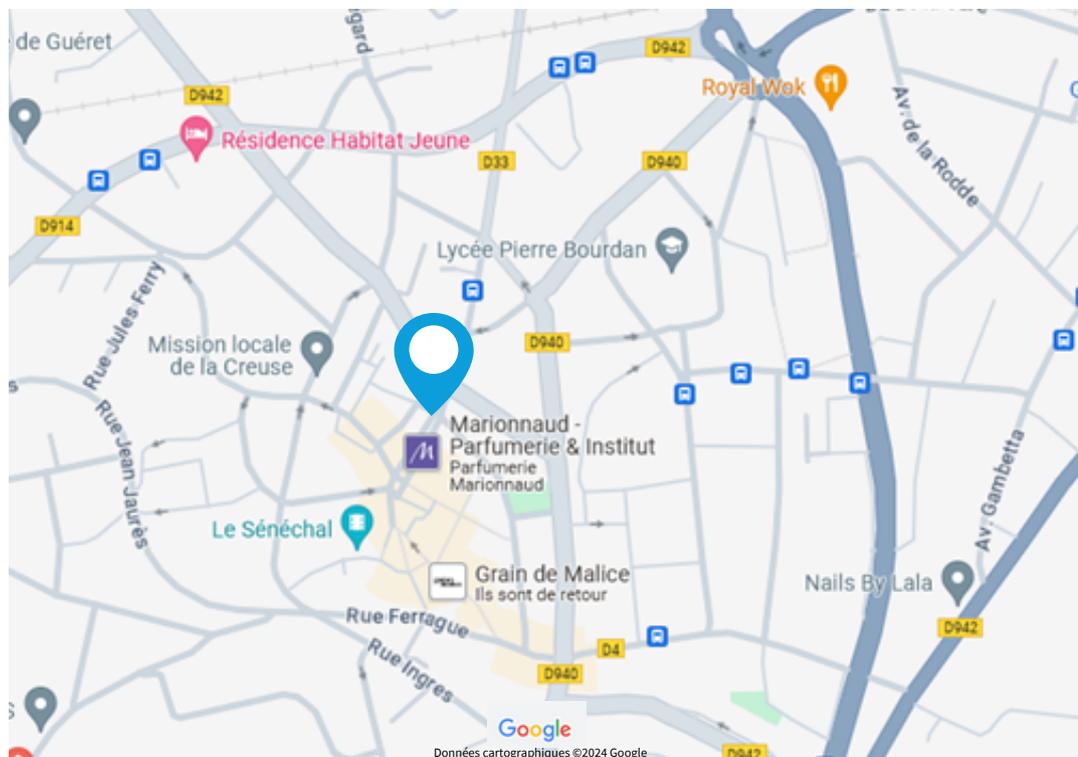
**Capacité
d'accueil**

- 4 p. en micro hébergement + 8 p. en hébergement semi-autonomes dont 5 IML + 12 p. en ambulatoire



**Type de
prise
en charge**

- Hébergement permanent et semi-autonome dont IML, Ambulatoire.



DIAP, 2 rue de l'Église 23 000 GUERET



Direction Générale
Centre Vauban
Bâtiment Lille
199-201 Rue Colbert
CS 60030-59043 LILLE Cedex
03 28 38 09 40
contact@alefpa.fr



www.alefpa.fr

Association Laïque et entreprise du secteur de l'économie sociale et solidaire, l'Association Laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie (ALEFPA) a été créée en 1959 et est reconnue d'utilité publique depuis 1973.

Notre action et notre raison d'être sont placées au service des enfants et des adultes en difficultés sociales ou en situation de handicap. Nous sommes toujours en recherche permanente de la meilleure intégration scolaire, sociale et professionnelle, pour que ces personnes que nous accueillons ne subissent pas leur vie mais puissent la maîtriser dans la dignité au sein d'une société d'appartenance citoyenne. L'accompagnement personnalisé de chacun est le cœur de métier de l'ALEFPA.

L'association est à l'écoute des besoins des publics et des territoires dans chaque département et région par l'action de ses comités d'orientations stratégiques et de ses administrateurs locaux.